



**CONTRAT INDIVIDUEL
DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE**
(En application de l'article L6353-3 du Code du travail)
DEVIS DE FORMATION

Entre :

- La SARL « OSTEONAT », L'organisme de Formation
- Et M/Mme/Mlle : le/la Stagiaire

Nom/ Prénom	
Adresse / CP / Ville	
Adresse email	
Téléphone portable	

Est conclue la convention suivante :

Article 1 : Objet du contrat

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation suivante intitulée :

« Ostéopathie et orthodontie pédiatrique »

Article 2 : Nature et caractéristiques de la formation

- a) **Type de formation** : formation continue pour les ostéopathes
- b) **Objectif(s) de la formation** : A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de pratiquer une évaluation et un traitement ostéopathique du patient enfant présentant une anomalie orthodontique ou orthopédique dento-faciale et de détecter et prévenir un tableau clinique de risque de développement d'une telle pathologie.

Contrôle de connaissance par QCM 20 questions

À l'issue de la formation, une attestation de présence et de compétence sera délivrée à chaque stagiaire.

- c) **Planning et programme de formation** : Voir Annexes 1 et 2

Article 3 : Pré requis

Afin de suivre au mieux l'action de formation susvisée et obtenir la ou les qualifications auxquelles elle prépare, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, le niveau de connaissance suivant : Ostéopathe DO inscrit à l'ARS, formé sur 5 ans, ou Étudiant en 5e année d'un collège agréé d'ostéopathie.

Article 4 : Organisation de la formation :

L'action de formation aura lieu en 1 séminaire se déroulant aux dates suivantes :

31 mai 1 et 2 Juin 2021

- a) L'action de formation a lieu à l'adresse suivante :

Espace Saint Martin - 199 bis rue St Martin 75003 Paris

- b) Elle est organisée pour un effectif de 22 stagiaires maximum.
- c) Durée de la formation 22,5 heures.
- d) Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée et notamment les moyens pédagogiques et techniques et les modalités de contrôle des connaissances sont les suivantes :
- -Support de cours fourni au stagiaire en format PDF
 - -Présentations PowerPoint
 - -Pratiques individuelles entre les stagiaires
 - Supports cliniques sur dossiers patients fournis par le formateur ou les stagiaires.
 - Traitements de stagiaires (volontaires)
 - -Vérification de l'acquisition de compétence
- e) Les diplômes, titres ou références du responsable de la formation sont les suivantes :

- **Thierry LEBOURSIER**

Ostéopathe DO MRO F N° 584

Ostéopathe libéral à Paris depuis 1990, (CO 1993 DO) d'abord chargé de cours entre 1992 et 2003 IWGS puis CEESO (formation initiale temps plein), ostéopathe de la maternité Ambroise Paré de Bourg la Reine (2000/2016)

Diplômé en ostéopathie biocinétiq ue et biodynamique (2006)

Responsable d'enseignement ostéopathique Université de Paris (DU ostéopathie périnatale depuis 2010))

Chargé de cours à l'université de St Pétersbourg (2005), à l'Institut Brésilien d'Ostéopathie IBO (2009) et à l'École Argentine d'Ostéopathie (EAO) (2018)

Ex-chargé de cours à Université Paris V René Descartes (DU anatomie appliquée à l'examen clinique et à l'imagerie –cours crâne –face de 2000 à 2011

Ex Chargé de cours au DU « approche pluridisciplinaire de la douleur en périnatal » 2009-2012

Chargé de cours « développement cognitif et social du nourrisson (depuis 2019 Université de Paris)

DU « approche pluridisciplinaire de la douleur en périnatal »

Co-fondateur d'Osteonat Formation Continue

Email : thierry.leboursier@gmail.com

Avec la participation du

- **Docteur Carine BEN YOUNES UZAN**

Orthodontiste, Docteur en Chirurgie Dentaire

Spécialiste Qualifié en Orthopédie dento-faciale

Diplômée en études approfondies en Stomatologie Pédiatrique

Article 5 : Inscription à la formation

La modalité d'inscription à la formation est la suivante :

- Le Stagiaire adresse au siège social de la société « Osteonat » le présent contrat accompagné d'un chèque de réservation de 100,00€, et d'un justificatif de formation (copie du Diplôme d'Ostéopathie ou du certificat d'inscription au Registre ADELI, ou certificat de scolarité pour les étudiants de 5^{ème} année. Le chèque ne sera encaissé qu'en cas d'annulation tardive par le stagiaire (voir alinéa 3 du présent article).
- L'organisme de formation accuse réception par courrier électronique du dossier et confirme l'inscription au stagiaire.
- Après signature du présent contrat, le stagiaire peut demander l'annulation de son inscription. Si cette demande est faite plus de 30 jours avant le début de la formation, le chèque de réservation peut soit lui être renvoyé si c'est une annulation annulée, soit conservé par l'organisme si c'est une simple demande de report sur une autre formation. Si l'annulation ou le report sont fait moins de 30 jours avant le début de la formation, l'organisme peut encaisser le montant du chèque de réservation.
- L'organisme de formation se réserve la possibilité d'annuler une formation jusqu'à 15 jours avant la date du séminaire, le maintien de la formation étant assujetti au nombre d'inscrits. Dans ce cas, les chèques de réservation seront au choix du stagiaire, soit renvoyés à l'émetteur, soit conservés par l'organisme en vue d'une formation ultérieure.

Article 6 : Dispositions financières

Le prix de l'action de formation est fixé à 600,00 euros.

Le stagiaire s'engage à verser ce montant lors du premier jour de la formation (sauf accord particulier écrit avec l'organisme de formation). Le chèque de réservation de 100,00€ lui sera restitué à cette occasion.

Article 7 : Interruption de stage

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au *pro rata temporis* de leur valeur prévue au présent contrat.

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme ou de l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat sera résilié selon les modalités financières suivantes :

Interruption du fait de l'organisme de formation : remboursement au prorata temporis.


Interruption du fait du stagiaire pour un autre motif que la force majeure : pas de remboursement

La force majeure est définie par la jurisprudence comme un élément imprévisible, insurmontable et étranger à la personne qui n'exécute pas ses obligations.

Article 8 : Litiges éventuels

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le Tribunal de Versailles sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire à _____ le ____/____/20____

Pour le stagiaire (nom et qualité du signataire)	Pour l'organisme Thierry LEBOURSIER - Gérant 
------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Merci de nous envoyer par voie postale **un exemplaire de ce contrat signé par vos soins accompagnés des documents nécessaire à votre inscription (Justificatif de formation ou certificat d'inscription ADELI, ainsi que chèque de réservation de 100,00€)**, afin que nous puissions valider votre inscription. Le règlement de la formation sera à verser, conformément l'article 6 du présent contrat, au premier jour de la session. **Ce document est également destiné à vous permettre de solliciter éventuellement les organismes de financement de la formation professionnelle.**

Annexe 1: Planning de formation

	J1	J2	J3
9h-10h45	Présentation/ Concept Osteonat ; la trajectoire de croissance Rôle de l'ostéopathie dans la prévention et la prise en charge des anomalies orthodontiques. Définitions -	9h-9h30 débriefing 9h30 13 h Dr Carine BEN YOUNES UZAN Orthodontiste Ostéopathes/orthodontistes Parlons la même langue	Protocole d'évaluation Traitement ostéopathique Biomécanique et biodynamique cavité buccale / face Clinique/ démo
10h45	Pause	11h pause	10H45 pause
11h-12h45	Morphogénèse de la base et de la face. Repérage et classifications Classes d'Angles Occlusion Méthodes de mesure.	Dr Carine BEN YOUNES UZAN Orthodontiste Ostéopathes/orthodontistes Parlons la même langue	11H 12H45 Traitement ostéopathique Biomécanique et biodynamique cavité buccale / face / pratique
12h45-	Repas	13h 14h15 repas	12H45 14h00 repas
14h00 14h30 14H30	Échanges Morphogénèse de la base et de la face. Observation pratique. Prise en charge (PEC) ostéopathique	14h15 Échanges Protocole d'examen Base de crane C0C1C2 et voûte / clinique ostéopathique et démo pratique	14H00 échanges /évaluations Pratique cervicales et fascia du cou/hyoïde Approches Structurale/myofasciale/Rythmiques
15h45	Pause	Pause	Pause
16h00 18h00	Succion déglutition /nutritive non nutritive/ freins de langue Données actualisées PEC ostéopathique	Protocole d'examen et traitement ostéopathique Biomécanique et biodynamique : base C0C1C2 / voute / pratique adaptée à l'orthopédie dento- faciale	Conseils/ Mise en place de protocoles d'exercices : Postures et autopostures méthodes Mézières /StruyffAdaptées aux enfants et adolescents. Orientation des patients.

Annexe 2 : Programme de formation Ostéopathie et orthodontie pédiatrique

JOUR 1	Jour 2	Jour 3
<p>1. Présentation Concept Osteonat ; la trajectoire de croissance</p> <p>2. Rôle de l'ostéopathe dans la prévention et la prise en charge des anomalies orthodontiques.</p> <p>3. Définitions –</p> <p>4. Morphogénèse de la base et de la face. Données actualisées Repérage et classifications Classes d'Angles Occlusion Méthodes de mesure.</p> <p>5. Morphogénèse de la base et de la face. Observation pratique. Incidence des types posturaux (Mézières Struf-Denis) Prise en charge (PEC) ostéopathique</p> <p>6. Succion déglutition Nutritive Non nutritive/ Freins de langue Données actualisées /revue de littérature/ Conclusions et PEC ostéopathique</p>	<p>Débriefing /</p> <p>9. Orthopédie dento faciale Dr Carine BEN YOUNES UZAN Orthodontiste Le diagnostic : dentaire, squelettique, alvéolaire dans les 3 plans de l'espace et les principes de traitement Sens transversal Rôle de la mastication et des mouvements de latéralité dans la croissance des maxillaires Sens vertical Sens antéro-postérieur.</p> <p>10. Protocole d'examen Base de crane Occiput/temporal/mandibule/sphénoïde/ pariétal Charnière C0C1C2 et voûte / clinique ostéopathique et démo pratique.</p> <p>11. Pratique Examen /Traitement biomécanique et biodynamique : base C0C1C2 / voute adaptés à l'orthopédie dento faciale. Évaluation de l'organisation posturale globale et déductions ostéopathiques</p>	<p>12. Protocole d'évaluation Traitement ostéopathique Biomécanique et biodynamique cavité buccale / face Clinique/ démo</p> <p>13. Traitement ostéopathique Biomécanique et biodynamique cavité buccale / face / pratique</p> <p>Maxillaire supérieur Intra, endo osseux et interosseux</p> <p>Malaires -os nasaux –palatins-vomer-</p> <p>Muscles et suspension de l'ATM- buccinateurs-platysma- La face : techniques biodynamiques /sillons embryologiques Méthode des « étages crâniens »</p> <p>14. Pratique cervicales et fascia du cou/ appareil hyoïdien/orifice supérieur du thorax/thorax supérieur/fascia endothoracique/sternum Approches Structurale/myofasciale/Rythmiques</p> <p>15. Conseils Mise en place de protocoles d'exercices : travail postural (qs 11) Postures et autopostures méthodes Mézières /Struyf-Denis adaptées aux enfants et adolescents. Orientation des patients.</p>